



N° 01 Date : 19 février 2019

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- CÉRÉALES : LA PLUPART DES CÉRÉALES D'HIVER SONT AU STADE « PLEIN TALLAGE » – LES SEMIS D'ORGE DE PRINTEMPS ONT DÉBUTÉ FIN DE SEMAINE DERNIÈRE !
- COLZA : REPRISE DE VÉGÉTATION – CHARANÇON DE LA TIGE DU COLZA DÉJÀ PRÉSENT

CÉRÉALES

Blé et orge d'hiver :

En cette reprise des observations, 54 parcelles ont été observées au sein du réseau : 41 de blé et 13 d'orge d'hiver. La majorité des céréales sont au stade « plein tallage ».

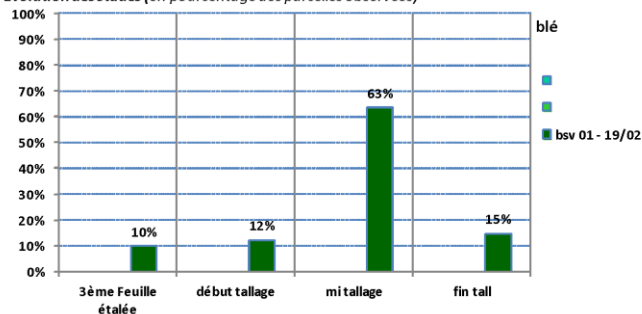


Blé au stade « mi tallage »
(source : C.GAZET CA59/62)



Escourgeon à « épi 3 mm »
(source : C.GAZET CA59/62)

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



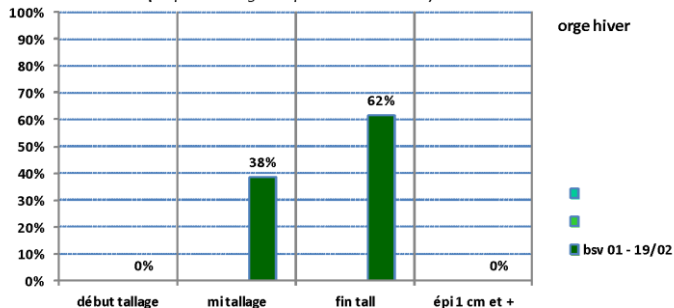
Pucerons : la surveillance reste d'actualité pour les derniers semis de blé

Pas d'observation de pucerons cette semaine ! Néanmoins, la surveillance se réalise jusqu'au stade « tallage » pour les pucerons.

Les conditions météo exceptionnellement douces annoncées sous 10 jours sont favorables aux vols, la vigilance reste donc de mise !

Posez des plaques engluées sur les derniers de semis de blé et d'orge de printemps : le piégeage avec les plaques engluées est un bon indicateur d'activité des pucerons.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Seuils de nuisibilité :

Pucerons : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Maladies :

Quelques symptômes de septoriose sur blé et d'oïdium sur blé et sur escourgeons sont observés mais les maladies ne sont pas préjudiciables à ces stades.

Ravageurs :

Mouches: sur 1 parcelle de blé sur blé semée fin septembre, des dégâts de mouche en faible quantité sont constatés. Il s'agit probablement de mouches des semis.



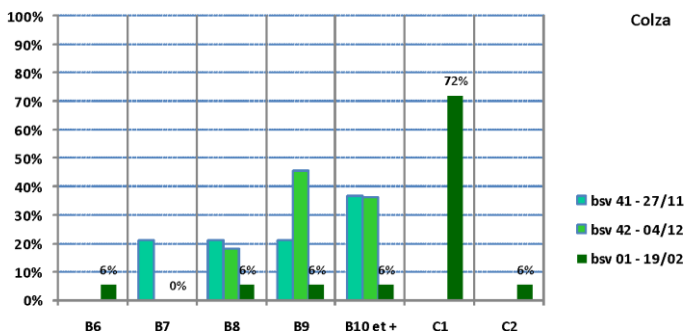
Pycnides de septoriose sur blé (source : A. MOLLET, LEGTA ARRAS)

COLZA

Stade :

36 parcelles ont été observées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Colza

78% des parcelles sont en reprise de végétation (C1-C2), dont 6% présentent déjà une élongation de la tige.

Les températures actuelles clémentes en journée sont favorables à la reprise des colzas.

Biomasse aérienne en Sortie Hiver :

Pesées réalisées Sortie Hiver– BSV Hauts de France :

Date	Poid en KG / m ²
18/02/2019	2,70
	2,20
	1,50
	1,025
	0,92
	0,71
	0,70
Moyenne	1,30 kg/m²

Les 7 pesées réalisées actuellement donnent une moyenne de 1.30 kg/m².



colza reprise de végétation (C1) C. Gazet CA5962



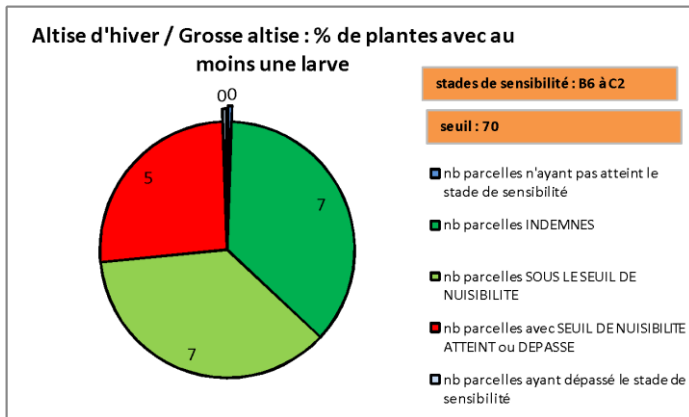
colza reprise de végétation - coupe (C1) C. Gazet CA5962



colza élongation de la tige (C2) – A. Mollet – LEGTA Arras

Larves d'altises présentes : risque modéré :

Les larves d'altises sont observées dans 12 parcelles dont 5 dépassent le seuil de nuisibilité (cf. graphe). Le pourcentage de plantes atteintes varie de 25 à 100, avec une moyenne de 54 %.



Cette semaine, 11 méthodes Berlèse ont été réalisées, avec 4 mettant en évidence la présence de larves. Les relevés s'échelonnent de 0.3 à 2 larves par plante. Aucune ne dépasse le seuil de nuisibilité.

Aucune plante avec port buissonnant n'est repérée cette semaine. Il faut observer leurs éventuelles apparitions dans les semaines à venir. Le colza peut prendre le dessus si sa croissance est rapide. Elles sont le signe d'une fragilisation de la culture due aux larves d'altises pour le reste de la campagne. Toute intervention sur larve est maintenant inutile.

La larve d'altise est reconnaissable à ses deux extrémités

Seuils de nuisibilité d'altises : 70% des pieds présentant au moins une galerie de larves (équivalent à environ 2-3 larves par plante) de mi-octobre jusqu'au stade C2.



colza larve altise M Roux-Duparque_CA02



colza larve altise M Roux-Duparque_CA02

Les charançons de la tige : à surveiller

10 parcelles sur 21 observées notent la présence de charançon de la tige du colza, avec 1 à 27 individus dans les pièges.

La période de risque s'étend du **début de l'élongation de la tige (stade C2) jusqu'à la fin de la montaison (stade E)**.

Donc, peu de parcelles sont encore au stade de sensibilité. Mais il faut rester vigilant, car les vols sont possibles lorsque la température dépasse 9°C, ce qui est le cas actuellement en journée.

7 parcelles notent aussi la présence de charançon de la tige du chou, avec 3 à 43 individus piégés.

Reconnaissance du ravageur :

Attention à ne pas confondre le charançon de la tige du colza (plus gros, corps noir et bouts des pattes noirs) qui est nuisible avec le charançon de la tige du chou (plus petit, corps gris et bouts des pattes rouges) qui n'est pas nuisible.

Charançon de la tige du colza (<i>Ceutorhynchus napi</i>)	Charançon de la tige du chou (<i>Ceutorhynchus quadridens</i>)
Extrémités des pattes noires	Extrémités des pattes rouges
3 à 4 mm	2 à 3,5 mm
Plus trapu, globuleux, forme ovale, couleur gris cendré	Couleur générale plus claire (laisser sécher)
Le plus gros des charançons	Tache blanchâtre visible sur le dos

distinction charançon de la tige du colza et du chou – Terres Inovia (archives)



Charançon de la tige du colza (gauche) et charançons de la tige du chou (droite) – C .Gazet CA5962

Comment l'observer ?

Le charançon de la tige commence son activité dès que les conditions climatiques se radoucissent et que la température dépasse les 9 °C. C'est un ravageur très discret, difficilement observable sur la culture. C'est pourquoi **il est impératif de disposer le plus tôt possible la cuvette jaune pour détecter son arrivée dans le champ** :

- à 10 m de la bordure, et si possible en direction d'un ancien champ de colza
- remplir la cuvette avec 1 l d'eau + quelques gouttes de mouillant
- relever la cuvette toutes les semaines, filtrer les insectes
- laisser sécher les insectes sur un papier pour faciliter leur reconnaissance
- Remplacer l'eau régulièrement

Autres bioagresseurs

Le **charançon du bourgeon terminal** est piégé dans deux parcelles et des **mélégèthes** dans une parcelle.



comparaison grosse altise (gauche) et mélégèthe (droite)

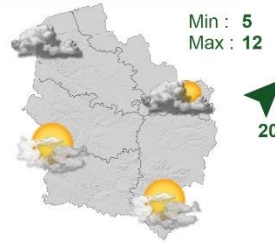
Des **dégâts de mouche du chou** sont signalés dans une parcelle.

Des **macules de phoma** sont signalées dans 2 parcelles (de 5 à 10% de plantes avec présence).

Rappel : La lutte contre le phoma passe principalement par la résistance variétale. Les macules, présentes actuellement, sont sans conséquence sur le développement du colza.

MÉTÉOROLOGIE

Mercredi 20 Février



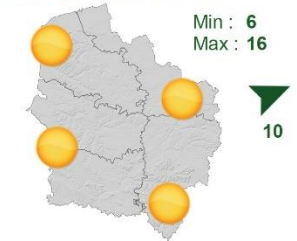
Jeudi 21 Février



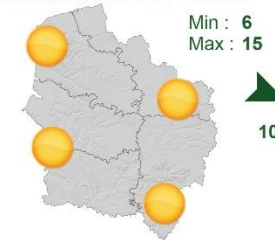
Vendredi 22 Février



Samedi 23 Février



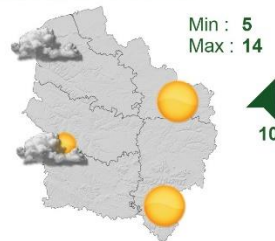
Dimanche 24 Février



Lundi 25 Février



Mardi 26 Février



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquín - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom – Terres Inovia. **Maïs** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit – Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., **Lin** : D.CAST– Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture. de la Somme. **Betteraves** : H.Baudet – Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzerne** : T. Leroy – Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternové, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA,...

M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) – Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :

